

En vertu de l'article L. 6113-3 du code de la santé publique, tous les établissements de santé doivent faire l'objet d'une procédure de certification. Cette procédure a pour objet d'apprécier la qualité d'un établissement à l'aide d'indicateurs, de critères ou de référentiels.

Depuis 2006, la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) et la Haute Autorité de Santé (HAS) ont engagé des travaux pour mettre en œuvre un recueil généralisé d'indicateurs.

Depuis 2009, chaque établissement de santé concerné doit publier les indicateurs de qualité dont la liste est fixée annuellement par arrêté ministériel.

Pour chaque ES répondant, les résultats individuels et comparatifs ainsi que l'analyse complémentaire sont accessibles sur la plateforme QualHAS. Pour y accéder, contacter le service DIM de votre établissement.

QualHAS : outil de management de la qualité pour les établissements de santé.

- Recueil standardisé et sécurisé des indicateurs nationaux.
- Restitution des résultats détaillés pour chaque établissement de santé.
- Restitution des résultats comparatifs (nationaux, régionaux, catégorie d'ES).

Pour tout ES, les résultats sont affichés sur **Scope Santé**, site d'information sur la qualité de la prise en charge dans les établissements de santé à destination des usagers.

- Résultats des indicateurs diffusés publiquement par établissement.
- Résultats de la certification.



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

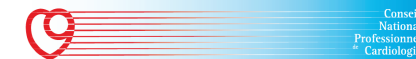
Le rapport complet est en ligne sur www.has-sante.fr

Prochaine campagne nationale de recueil en 2015

Mai 2014



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ



Indicateurs Pour l'Amélioration de la Qualité et la Sécurité des Soins (IPAQSS)

Prise en charge hospitalière de l'infarctus du myocarde (IDM)

Indicateurs IDM à la sortie

Résultats nationaux de la campagne 2013

5^e campagne – Données 2012

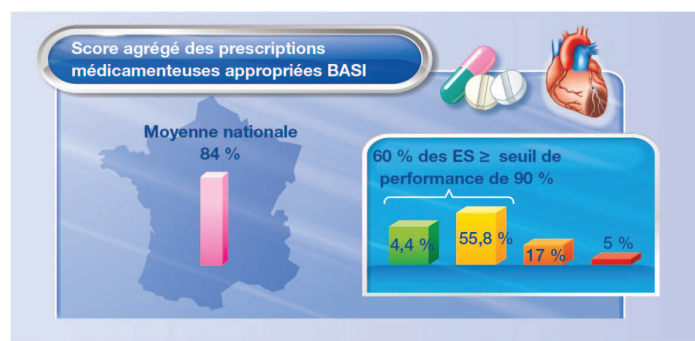
- ▶ 95 % des 404 établissements de santé (ES) prenant en charge plus de 10 IDM.
- ▶ 21 924 dossiers de patients IDM analysés.
- ▶ Un cardiologue a participé au recueil dans 85 % des ES.
- ▶ 7 indicateurs IDM recueillis par les établissements de santé.
- ▶ 2 indicateurs diffusés publiquement sur le site Scope Santé.

La campagne nationale IDM de 2013 est une enquête rétrospective auprès de tous les établissements de santé (ES) ayant une activité MCO et au moins 10 séjours codés en diagnostic principal (DP) d'IDM dans l'année 2012.

Population IDM incluse

- 20027 dossiers.
- 31 % de femmes.
- âge moyen : 67 ans, 35 % des patients ont plus de 75 ans.
- 30 % de fumeurs.
- 20 % avec insuffisance cardiaque ($FEVG \leq 40\%$).

2 indicateurs IDM à la sortie diffusés publiquement sur Scope Santé

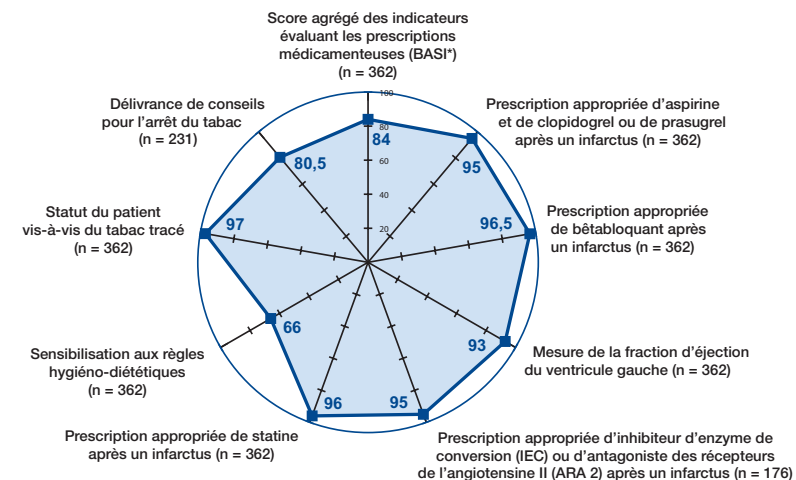


La moyenne nationale pour le score de prescription appropriée* BASI est de 84 %, avec 60 % des ES ayant une moyenne $\geq$ au seuil de performance de 90 % (ES classes A et B).



La moyenne nationale de sensibilisation aux règles hygiénodietétiques tracée est de 66 %, avec 42 % des ES ayant une moyenne $\geq$ au seuil de performance de 80 % (ES classes A et B).

5 indicateurs IDM à la sortie sans diffusion publique



* BASI : Bêta-bloquants Antiagregants plaquettaires Statine Inhibiteur d'enzyme de conversion.

Informatisation des dossiers

14 % des dossiers IDM sont totalement et 75 % partiellement informatisés.

Quelques priorités d'amélioration

- Informatisation des dossiers patients.
- Optimisation du traitement BASI à la sortie.
- Optimisation de l'initiation de la prévention secondaire avant la sortie.
- Partage des retours d'expérience professionnels autour des indicateurs et des programmes d'amélioration performants au bénéfice de l'amélioration des prises en charge pour les patients.